

« Ils ne sont pas là pour zoner mais pour faire quelque chose de leur vie »

Arrivés seuls sur le sol français après un long périple, neuf jeunes étrangers ont été accueillis durant cinq semaines à la Maison familiale rurale de Margencel où leur ont été dispensées des dizaines d'heures de cours fondamentaux.



Une demande du Département

En 2018, le Département a connu un grand nombre d'arrivées de mineurs étrangers non accompagnés (90 en 2015, 315 en 2018). « Nous avons alors été sollicités pour savoir si nous pouvions en accueillir », indique Nathalie Toureille, directrice de la Maison familiale rurale (MFR) de Margencel. Puis ce chiffre a décliné et ce n'est que fin 2019 que le projet d'accueil et de formation de jeunes migrants à la MFR a été relancé sous une nouvelle forme. C'est donc le 12 mars dernier que 9 mineurs venus du Mali, de Côte-d'Ivoire et du Kosovo sont arrivés à Margencel. Quatre jours plus tard arrivait le confinement et ils repartaient dans leur foyer de Châtillon-sur-Cluses. Ils sont revenus le 25 mai pour 5 semaines de cours avant de partir en stage, début juillet.

MARGENCCEL

Projeté sur le tableau blanc grâce à un rétro-projecteur, le dessin d'une balance à l'équilibre avec d'un côté 7 crayons et de l'autre 2 crayons et un poids de 30 grammes. Question : combien pèse un crayon ? Au tableau, masque sur le visage, Claire, professeur des écoles. Mais dans la classe, ce ne sont pas des élèves de primaire qui lui font face mais des adolescents de 16 et 17 ans. Ils s'appellent Bamba, Alassan, Yaya, Ibrahima ou encore Sidikki. Ils viennent de

Côte-d'Ivoire, du Mali et de Guinée. Aux questions posées par l'enseignante, ils répondent correctement mais dans un français encore hésitant. L'ambiance est détendue. Les élèves se chambrent parfois gentiment dans un dialecte commun, immédiatement repris par Claire qui leur demande de s'exprimer en français.

Jamais scolarisé dans leur pays d'origine

Il est midi. Le cours se termine. C'est le dernier de l'année. A cette occasion, Claire a apporté des bonbons. « J'ai été

très contente de travailler avec vous », déclare-t-elle. Depuis le 25 mai, sur demande du conseil départemental (lire ci-contre), la Maison familiale rurale (MFR) de Margencel, centre de formations en alternance, accueille neuf mineurs étrangers. Logés la semaine à l'internat, ils suivent des cours de français langue étrangère, mathématiques, culture générale et découverte de la menuiserie. Le bût étant qu'ils puissent intégrer un CAP à la rentrée de septembre. « Ce ne sera pas suffisant mais c'est mieux que rien », glisse Nathalie Toureille, directrice de la MFR. En effet, la

plupart d'entre eux ne sont pas allés à l'école. Ainsi, malgré le fait que le français soit la langue officielle de leur pays d'origine, ils le parlaient à peine lors de leur arrivée dans l'Hexagone.

« Ils ne sont pas là pour zoner »

Mais leur motivation de réussir est grande. « Ils ont bien progressé. Ce sont des jeunes avides de connaissance avec une capacité à suivre les cours sans demander une pause », souligne Nathalie Toureille. Ils sont attentifs, demandeurs, participatifs. Ils sont capables de déplacer des montagnes. « Ils ont envie et sont hyper volontaires, renchérit Claire. Ils ne sont pas là

pour zoner mais pour faire quelque chose de leur vie. »

Depuis le 29 juin, ces neuf adolescents ont intégré une entreprise afin d'y suivre un stage. L'un en carrosserie, un autre en boulangerie, un autre encore en maintenance des bâtiments de collectivités. Une formation professionnalisante qui devrait les aider à obtenir des papiers et rester sur le sol français. Sidikki lui reviendra l'année prochaine pour suivre un CAP de charpentier, cette fois en tant qu'apprenti à part entière.

DOSSIER RÉALISÉ
PAR AMÉLIE LÉCOYER

Un voyage qui « fait rappeler de mauvais souvenirs »

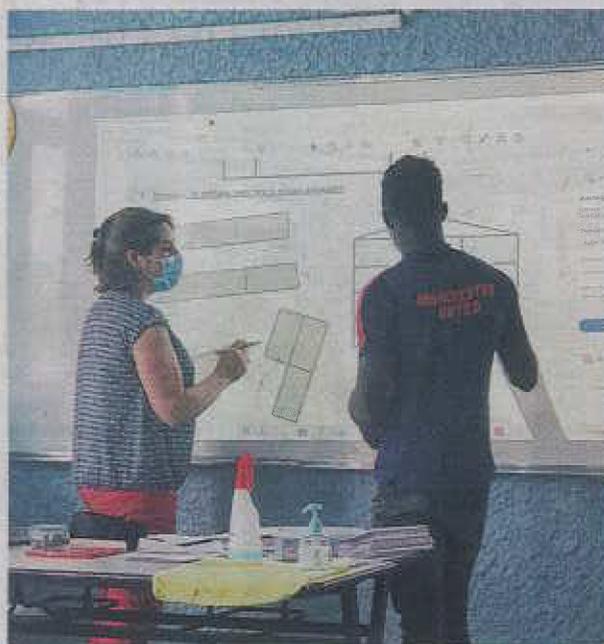
Accueillis à la Maison familiale rurale (MFR) de Margencel, ces mineurs sont pour la plupart arrivés en France il y a un an environ. Seuls. Au terme d'un long voyage en voiture, en train, en bateau, généralement via la Libye pour les jeunes Africains, ils ont fini par poser le pied sur le sol français.

Ce sont pour des « problèmes familiaux » que la plupart de ces adolescents disent avoir quitté leur pays. « Je ne m'entendais pas avec mon grand-père », lâche Mamadou, venu du Mali. « Mon père est décédé et mon oncle était violent », confie Sidikki, originaire de Côte-d'Ivoire.

Des motifs quelque peu vagues qui cachent parfois une tout autre réalité. « Certains estiment qu'ils n'ont pas d'avenir dans leur pays », confie Nathalie Toureille, directrice de la MFR.

Tous ont ainsi l'intention de trouver un travail en France et de s'y installer.

Ces jeunes restent également très discrets quand il s'agit de donner des détails sur leur long périple. « C'est trop compliqué », lâchent-ils les uns après les autres. « Ça fait rappeler de mauvais souvenirs », glisse Sidikki. « J'ai déjà essayé de creuser mais ils n'aiment pas en parler », confie Claire, professeur des écoles.



Claire, professeur des écoles, a enseigné les mathématiques à 9 mineurs étrangers durant 5 semaines à la MFR de Margencel.

Le statut particulier des mineurs isolés étrangers

Un mineur isolé étranger ne peut être expulsé. Il est dispensé de titre de séjour et est donc en situation régulière jusqu'à sa majorité. C'est aux Départements que revient la prise en charge de ces mineurs, via l'aide sociale à l'enfance. Chacun d'entre eux possède des foyers destinés à accueillir ces jeunes. En cas de saturation des foyers du département dans lequel le mineur est arrivé, ce dernier sera accueilli dans un autre département. C'est le cas des 8 mineurs accueillis à la MFR, aucun n'étant arrivé en premier lieu en Haute-Savoie.

Sauf que là aussi, les foyers se sont retrouvés complets. C'est ainsi que certains jeunes, comme ceux accueillis à la MFR de Margencel, ont dû être logés à l'hôtel.

En Haute-Savoie, le nombre de mineurs étrangers isolés a en effet bondi ces dernières années, passant de 90 en 2015 à environ 400 actuellement.

Une fois atteint l'âge de la majorité, ces jeunes ne sont plus pris en charge par le Département. Leur régularisation dépendra notamment de leurs démarches d'insertion en France.